



HAL
open science

Violences sexuelles et relations intimes. Les soldats allemands en URSS

Jean-Marc Lafon

► **To cite this version:**

Jean-Marc Lafon. Violences sexuelles et relations intimes. Les soldats allemands en URSS. Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale, 2015. hal-03506088

HAL Id: hal-03506088

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-03506088>

Submitted on 1 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VIOLENCES SEXUELLES ET RELATIONS INTIMES, Les soldats allemands en URSS. – Dans le cadre de la guerre d’anéantissement menée par le III^e Reich à l’Est, la question des violences sexuelles reste méconnue. Longtemps a prévalu l’hypothèse de la « retenue raciale » de troupes allemandes obéissant aux lois de Nuremberg (septembre 1935), confortée par une justice militaire inflexible à l’égard des violeurs, *a fortiori* s’agissant de femmes « racialement inférieures ». Les autorités militaires multiplièrent les avis contre tout rapprochement avec les femmes russes, comme espionnes perfides, juives et/ou contaminées... Cette absence de viols semblait d’autant plus vraisemblable si l’on considère, à la suite d’Omer Bartov, que la campagne de Russie avait permis et facilité à la fois une conversion massive de la Wehrmacht à l’idéologie nazie.

Or, la législation raciale national-socialiste fut enfreinte très tôt à l’Est : une rafle à l’Hôtel Bristol de Varsovie, en octobre 1939, découvrit 40 officiers allemands en galante compagnie, dont 34 juives... Et, même si le sujet demande une étude plus approfondie, l’implication des SS, pourtant élite raciale et physique du régime, semble avérée : des officiers de diverses unités, réunis en mai 1943, reconnurent l’ampleur du phénomène parmi leurs hommes, allant jusqu’au concubinage. Dès lors, la position d’Himmler évolua : il autorisa ainsi en septembre 1943 le rapprochement avec les Croates de « bonne race », les Estoniennes et les Lettonnes.

De fait, divers témoignages attestent des viols, souvent suivis de meurtres, de jeunes filles ou femmes russes, voire juives, commis dès le début de l’opération *Barbarossa*, comme à Riga, en juillet 1941. L’envol des maladies vénériennes le confirme : environ 7 000 soldats étaient constamment en traitement. Ces violences auraient été particulièrement nombreuses dans la première phase de l’offensive, lors des fouilles domiciliaires et des interrogatoires, se traduisant par des pratiques d’humiliation : déshabillage forcé, fouilles corporelles, ou tortures spécifiques (coups sur les seins) visant à reléguer les femmes à un rôle d’objet sexuel. Les viols furent aussi courants dans les divers lieux de détention, avec une intensité particulière dans le ghetto de Minsk et les camps environnants, comme Koldytchevo. L’exploitation économique des territoires slaves et la famine programmée suscitèrent également une prostitution de survie.

Enfin, longtemps occulté, l’esclavage sexuel fut très répandu, affectant au moins 50 000 femmes marquées d’un tatouage spécifique. Sans tenir compte de leur nationalité et/ou religion, les nazis les sélectionnèrent par l’âge et le physique, y compris dans des camps – entre 4 à 5 000 détenues de Ravensbrück dès 1941 – et ouvrirent de nombreux bordels militaires classés selon leur clientèle. Des initiatives « privées » s’y ajoutèrent : durant l’été 1943, par exemple, la 12^e division d’infanterie réquisitionna des jeunes filles et des femmes sans enfant pour des tâches domestiques et très probablement aussi comme « femmes de réconfort ».

Comment expliquer un tel déphasage entre l’idéologie professée et les pratiques ? Les violences sexuelles ne répondaient pas à une stratégie du commandement nazi (ni d’ailleurs soviétique), comme plus tard en ex-Yougoslavie ou au Rwanda. On peut alléguer une réaffirmation de la virilité guerrière allemande, menacée par la présence d’un million de femmes combattantes dans l’Armée rouge ou la guérilla communiste. Cependant, l’hypothèse la plus convaincante reste celle avancée par Bartov, le cercle vicieux résultant d’une « perversion de la discipline » par les officiers supérieurs de la Wehrmacht, en conformité au credo nazi. Cette dernière, très dure lors des combats, s’accompagnait d’une grande tolérance envers les exactions des soldats ; elles leur servaient d’exutoire tout en nourrissant l’hostilité des partisans soviétiques qui alimentait cette surenchère, mais dès le printemps 1941, ils avaient été encouragés à se montrer impitoyables envers les civils slaves.

Bref, « même l’Armée rouge contrôla mieux ses hommes, après leur entrée en territoire allemand, que la Wehrmacht ne le fit sur le front de Russie » (Bartov, p. 131).

Certes, les violences sexuelles allemandes étaient tolérées, et non le fruit d'une stratégie. Elles ne furent pas reconnues par le Tribunal de Nuremberg, ni par le gouvernement de la RFA ; les victimes rescapées gardèrent généralement le silence, sous peine d'être ostracisées par leur communauté.

Omer Bartov, *L'Armée d'Hitler. La Wehrmacht, les nazis et la guerre*, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Ricard, Hachette, 1999 • Wendy Jo Gertjens, *Victims, Heroes, Survivors. Sexual Violence on the Eastern Front during World War II*, Minneapolis, University of Minnesota, 2004 • Regina Mülhäuser, « La violence sexuelle des soldats allemands pendant la guerre d'anéantissement en Union soviétique (1941-1945) », dans Fabrice Virgili & Raphaëlle Branche (dir.), *Viols en temps de guerre*, Payot, 2011, p. 43-54 • Timothy Snyder, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dautat, Gallimard, 2012.

Jean-Marc Lafon